



maregionsud.fr/biodivalp



@BiodivAlp



@pitem.biodivalp



AIntitulé de la MENEES PAR LE PARC DU QUEYRAS POUR UNE Gestion des facteurs d'érosion de la biodiversité: comparaison

d'expériences transfrontalières

Denominazione dell'incontro:

Gestione dei fattori di erosione della biodiversità: confronto di esperienze transfrontaliere

Date/data: 28/1/2021 Lieu/luogo: Webinair

MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX **ENVIRONNEMENTAUX DANS LA GESTION PASTORALE** Anne GOUSSOT et Alain BLOC

PC INTERREG V A France - Italie, Italia - Francia Projet / progetto n°5217- PS3-GEBIODIV











































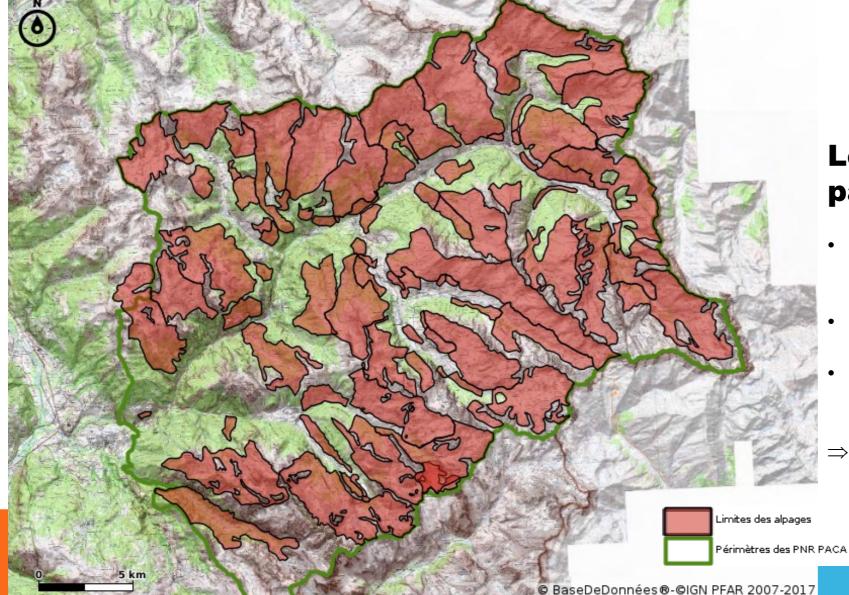














Le Queyras, terre de pastoralisme

- 36 unités pastorales (24 ovines,
 12 bovines)
- 28 500 ha d'estives
- Cheptel transhumant: 40 000 ovins et 2 400 bovins
- ⇒ Impact important du pastoralisme sur les milieux naturels





Différents outils existants disponibles :

Les diagnostics pastoraux : 16 alpages

Partenariat CERPAM / PNRQ

Calcul de la ressource

Croisement enjeux pastoraux et environnementaux

Multiusage

- ⇒ Complet mais coûteux
- Les mesures agro-environnementales : 31
 MAEc engagées actuellement sur les alpages

Dispositif concerté... mais parfois léger

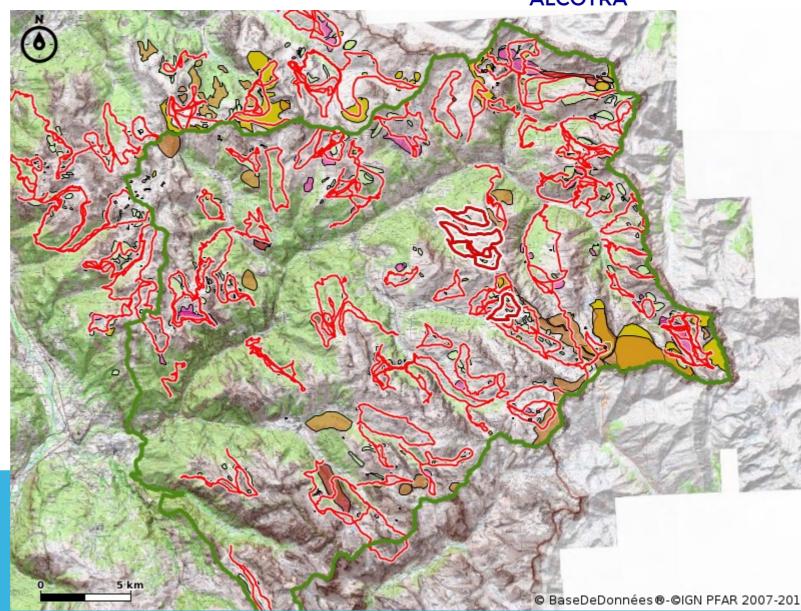
- ⇒ Importance de garder une vision globale de l'alpage
- ⇒ Importance du contact direct avec les bergers

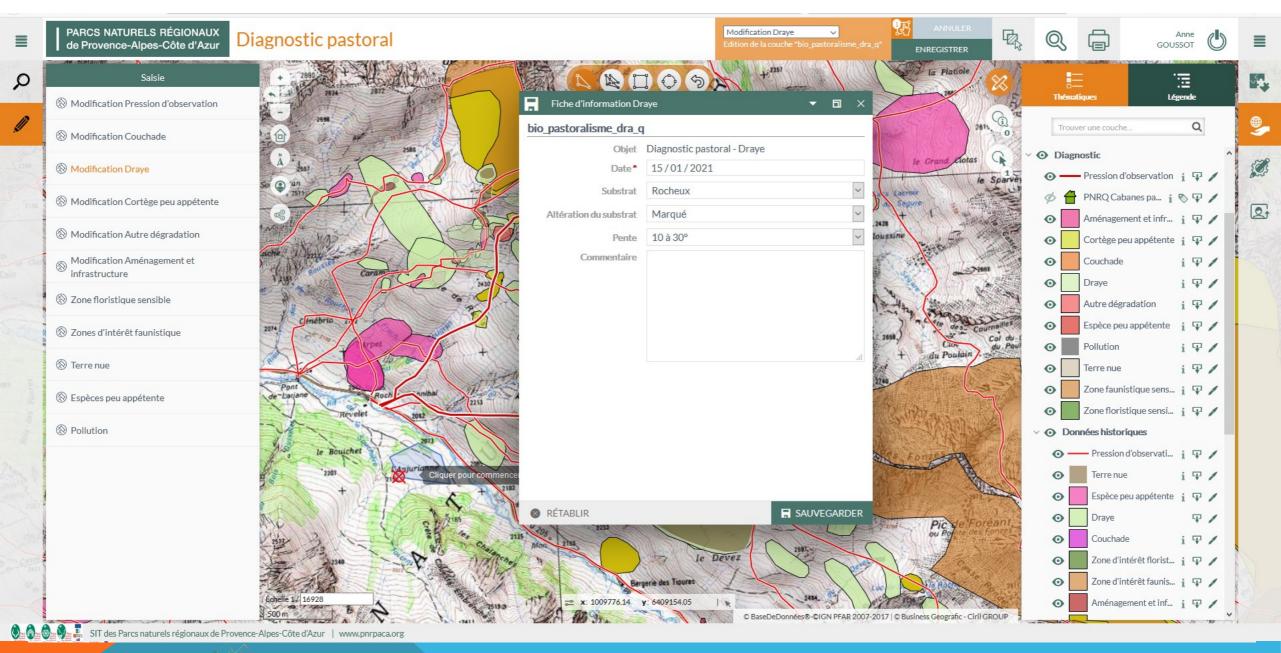




Création d'outils spécifiques :

- Déploiement d'une base de données sur les enjeux environnementaux en alpage
- ⇒ Définition d'indicateurs des enjeux environnementaux





Carnet d'alpage du Col Vieux

Nom du groupement pastoral : Association pastorale du Col Vieux Nom du responsable : Dosseto Emmanuel

Année de rédaction : 2020

POURQUOI UN CARNET D'ALPAGE?

Il s'agit d'un document pratique qui facilite la transmission d'information: des anciens bergers aux nouveaux arrivants, des actuels bergers pour faire évoluer la gestion de l'alpage, entre le berger et l'aide berger, etc. C'est une pratique professionnelle courante chez de nombreux salariés alpins. Tout au long de la saison, le berger peut le consulter et le remplir selon ses envies.

C'est un carnet de bord relatant les expériences vécues, notes, cartes, petits dessins peuvent l'agrémenter. La première partie est une description de l'alpage et de tout ce qu'il y a à savoir pour un nouveau berger. La seconde partie vous permet d'actualiser les éléments présentés. S'il est utilisé et rempli, il permettra de constituer un manuel pratique de l'alpage qui évolue dans le temps.

C'est à chacun de le compléter et de le remplir au fil de la saison et d'une estive à l'autre; c'est une collecte la mémoire des bergers; il renferme aussi les secrets du lieu. En fin de saison il permet de faire le point et le lien avec son patron mais aussi pour laisser une trace du travail effectué. Ce carnet se décline en différents chapitres:

Table des matières

| | Table and mattered | |
|----|--|---|
| 1 | PORTRAIT GENERAL DU SITE PASTORAL | ļ |
| | Carte des limites du site | |
| | Caractéristiques générales | |
| | Qui emploie? | |
| | Quels bergers ont travaillé ici? | , |
| | Présentation des alpages ovins du Queyras | , |
| | Multi usages | į |
| | Patrimoine historique | į |
| | Equipements pastoraux | į |
| 2 | LA GESTION PASTORALE ET AUTRES USAGES | , |
| | Calendrier de pâturage prévisionnel | |
| | Pourquoi ces espèces et milieux sont sensibles ? | j |
| 3 | Le soutien au pastoralisme du Parc naturel régional du Queyras | į |
| | Le réseau radio | |
| | Comment prévenir la prédation sur votre alpage ?14 | , |
| | Les constats de dommage15 | |
| 4 | SECURITE ET INFORMATIONS UTILES | į |
| | Trousse de secours16 | |
| | Procédure de déclaration d'accident personnel | į |
| | Les magasins les plus proches | |
| | L'animation des vallées | |
| | Le personnel technique du Parc naturel régional du Queyras | |
| | Répertoire téléphonique 17 | |
| 5 | SUIVI DU TROUPEAU | |
| | Le troupeau et ses mouvements dans la saison | |
| | Soins aux animaux 21 | |
| | Suivi des pratiques pastorales et sanitaires 22 | |
| | Suivi des travaux réalisés sur l'alpage et la cabane | į |
| | Projections 24 | |
| Οŀ | pservations naturalistes intéressantes 25 | į |
| | Autres faits marquants à transmettre aux futurs bergers et aux partenaires | į |
| | Libre expression ! | , |
| | 1 | |





Création d'outils spécifiques :

- Les carnets d'alpage destinés aux bergers et éleveurs
 - ⇒ Sensibilisation aux enjeux environnementaux de l'alpage
 - ⇒ Historique des pratiques pastorales

Le Pastel des Alpes se rencontre en France uniquement sur Ristolas. Protégé, il est particulièrement rare ; il se rencontre sur les éboulis herbeux d'altitude. Sur l'alpage, deux stations comptent parmi les plus grandes connues. Il est important d'éviter le pâturage et le piétinement de ces deux zones, particulièrement jusqu'à fin août où les fleurs sont présentes. Cela permet à la plante de fructifier et donc de se reproduire.



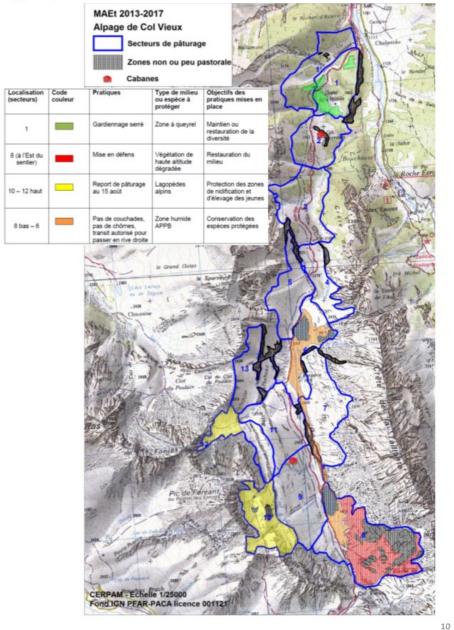
Les zones humides en amont et sur les bords des lacs sur l'alpage sont particulièrement vulnérables et comprennent des habitats très rares à l'échelle européenne; il s'agit de bas-marais arctico-alpins, composés par des espèces patrimoniales et protégées, d'origine arctiques. Celles-ci font l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope qui interdit la fréquentation des zones matérialisées par des cordelettes. Il est donc indispensable d'éviter les passages répétés et le stationnement des brebis autour des lacs. L'abreuvement est autorisé s'il respecte un pâturage extensif, de même que le transit pour passer en rive gauche.



Les secteurs de très haute altitude, à l'extrême sud-est de l'alpage, ont des sols très fins et vulnérables à l'érosion. Etant donné que la végétation a été très dégradée par le passé, notamment du fait du pâturage, une mise en défens totale du troupeau est prévue par la MAE (cela correspond aussi à la zone très favorable à la reproduction du lagopède).

Engagements pris au travers de la MAE :

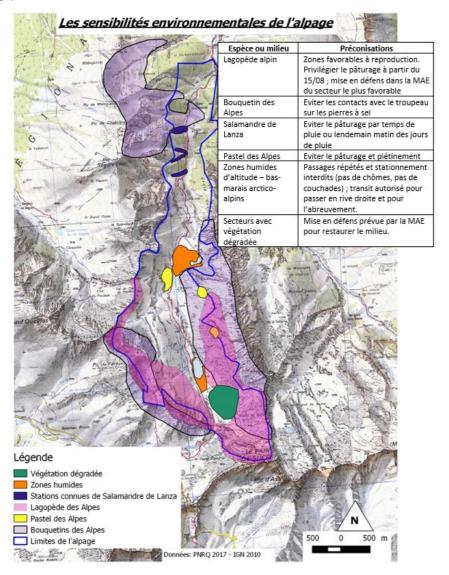
Biodiv'ALP

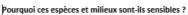


et d'aloage – Col Vieux 2020

Carnet d'aloage – Col Vieux 2020

Cartographie des sensibilités environnementales :

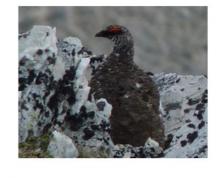








Le Lagopède alpin est une espèce relicte arctique qui voit ses effectifs baisser dans toute la France. En altitude toute l'année, elle change de plumage pour échapper à la prédation en étant mimétique (confondue avec le milieu). Pendant la période d'estive, le lagopède couve et élève ses jeunes à partir de 2300 m d'altitude, dans des pelouses diversifiées, permettant aux jeunes de se nourrir d'insectes et de se cacher. Les nids sont au sol et les jeunes piètent. Si vous passez à côté d'une famille, la femelle va simuler une blessure et s'éloigner des jeunes pour que vous la suiviez. Dans ce cas, éloignez-vous tranquillement pour ne pas les déranger. Pour favoriser leur survie, la zone de forte concentration bénéficie d'une mise en défens, justifiée par la vulnérabilité à cette époque et la rareté de cette espèce. Si vous observez des lagopèdes, notamment des nids ou de jeunes, nous sommes intéressés par cette information (voir fiche observation en annexe)!



Le Bouquetin des Alpes est maintenant bien présent sur cet alpage. Il a bénéficié d'une campagne de réintroduction dans les années 1990 à la Roche Ecroulée à Ristolas. C'est une espèce protégée étant donné le peu de diversité génétique des populations et la lenteur de sa progression spatiale. Actuellement, entre les individus italiens, ubayens et du Haut-Guil, environ 1000 bouquetins sont présents autour du Mont Viso. Ils sont particulièrement vulnérables au dérangement pendant la période d'élevage des jeunes de juin à août, où ils sont en altitude au-dessus de 2400 mètres. Afin d'éviter la transmission de maladies entre les ovins et les bouquetins, il est préconisé d'éviter de mettre des pierres à sel et d'adapter la quantité de sel aux besoins du troupeau pour éviter que espèces sauvages et domestiques n'entrent en contact.



La Salamandre de Lanza est l'espèce emblématique du Haut-Guil! Elle n'est présente qu'autour du Mont Viso en France et surtout en Italie. Vous pourrez la croiser par temps humide et dans les talwegs à végétation humide. Etant donné sa toute petite aire de répartition et sa protection, il est recommandé d'éviter de passer avec le troupeau sur la zone la plus dense, le torrent de la Muande, lorsqu'il y a beaucoup d'humidité au sol. Par ailleurs, nous sommes très intéressés si vous observer des individus ! Merci de nous en tenir au courant (voir fiche observations en







Biodiv'ALP

Pastoralisme en réserve naturelle nationale

Un outil réglementaire : le décret

Article 3: Les activités agricoles et pastorales s'exercent conformément au plan de gestion de la réserve

Un plan de gestion

Objectif:

- Conserver les habitats et les espèces

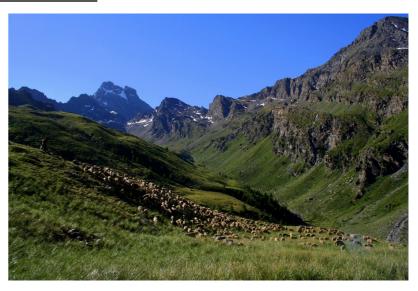
Objectifs opérationnels :

Suivre les effets des modalités d'exercice des activités pastorales avec les partenaires du pastoralisme

Plan de gestion II 2019-2028











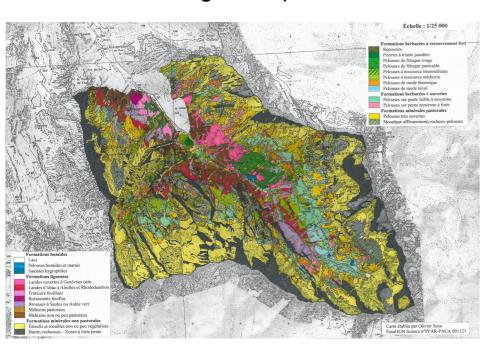






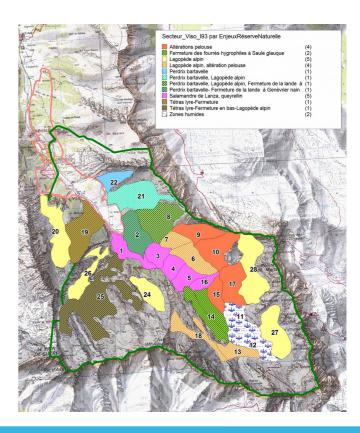


Un diagnostic pastoral



- Evaluation de la ressource herbagère
- Détermination de la charge pastorale
- Localisation des enjeux vis-à-vis de la biodiversité : galliformes, zones humides, sites dégradées, habitats de la Salamandre de Lanza, stations botaniques
- Circuit de pâturage en fonction de la phénologie de la végétation
- Besoin d'infrastructures

Objectifs et engagements partagés entre les acteurs





Un arrêté préfectoral



PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Sous-Préfecture de Briançoi

Briançon, le § 3 FEV. 2016

Arrêté nº 2016-034-9

OBJET : Arrêté Préfectoral définissant le cahier des charges des activités pastorales dans la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso

Le préfet des Hautes-Alpes

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles R 332-1 à R 332-29 ;

Vu le décret nº 2007-182 du 8 février 2007 portant création de la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso et notamment son article 3 sur les activités agricoles et pastorales ;

Vu l'Arrêté préfectoral n°2014071-0005 du 12 mars 2014 approuvant le plan de gestion de la réserve nationale de Ristolas Mont-Viso ;

Vu la convention de gestion fixant les modalités de gestion de la réserve naturelle nationale de

Vu l'avis du Conseil scientifique de la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso du 21/10/2015 Vu l'avis favorable du comité consultatif de la réserve naturelle du 21/12/2015

Vu l'arrêté préfectoral nº2016-001-2 du 1e janvier 2016 donnant délégation de signature à Madame Isabelle Sendrané, sous-Préfète de l'arrondissement de Briancon

Considérant que les modalités de gestion pastorale doivent être précisées dans une réserve naturelle afin de garantir un bon état de conservation des habitats naturels et des espèces

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture des Hautes-Alpes ;

ARRETE

Les activités pastorales s'exercent dans la réserve naturelle de Ristolas Mont Viso selon le cahier des charges annexé au présent arrêté.

Pastoralisme en réserve naturelle nationale

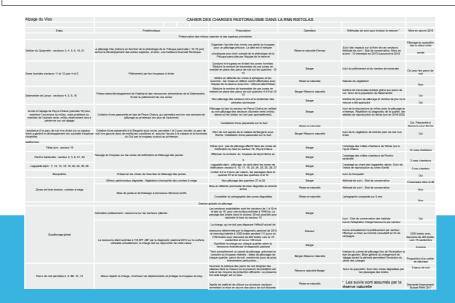






Un cahier des charges pastoral

- . Problématique
- . Prescription
- . Opérateur
- . Méthodes de suivi pour évaluer la mesure.
- . Suivi annuel de la mise en œuvre



Un cahier des charges pastoral annexé au document de location de l'alpage









Engagement de l'éleveur et des bergers

- . Respect de la charge pastoral
- . Pâturage précoce du queyrellin
- . Défends et évitement des zones à Salamandre de Lanza
- . Report de pâturage sur les zones de reproduction des galliformes de montagne
- . Evitement des zones humides d'altitude
- . Parcs de nuit tournant
- . Tenue d'un carnet d'alpage

Des plus :

- . Pas de chien sur l'alpage
- . Randonneurs informés et éduqués par les agents de la réserve

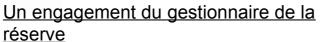


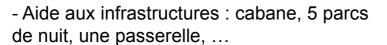


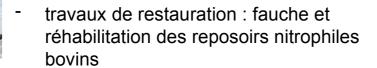


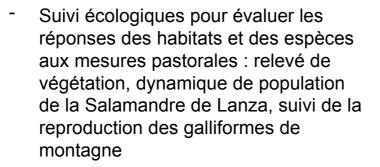


























Une écoute et des échanges constants entre le berger et les agents de la réserve naturelle au fil de la saison.

Un partage des connaissances

Le bilan de l'application du cahier est dressée lors d'une rencontre annuelle entre la structure de gestion, l'éleveur et le berger.

Une évaluation générale des actions pastorales dans le cadre du plan de gestion





Interreg **ALCOTRA**





Merci de votre attention!



Fonds européen de développement régional Fondo europeo di sviluppo regionale

@BiodivAlp



@pitem.biodiva



Contact: biodivalp@maregionsud.fr

Grazie dell'ascolto!

maregionsud.fr/





















































